



Mariage en espagne mais divorce en france

Par **Ladoue**, le **29/10/2012 à 09:57**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir des renseignements de la procédure à suivre pour un divorce d'un couple marié en Espagne il y a 31 ans, mais résidant en France depuis 30 ans.

Peuvent-ils divorcer en France ou doivent-ils forcément divorcer en Espagne??

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma question.

Cordialement,

Par **edith1034**, le **29/10/2012 à 11:41**

pour tout savoir sur le divorce d'un mariage célébré à l'étranger

<http://www.fbis.net/Divorceinfo.htm>

Par **Ladoue**, le **31/10/2012 à 08:35**

Je vous en remercie!

Cordialement,